

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 9 JUIN 2022 A 18H45
Salle de l'Envol

En présence de quinze bourgeois et de cinq non-bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée bourgeoisiale légalement convoquée.

L'assemblée est accueillie dans la nouvelle salle de l'Envol.

Après les salutations d'usage, le président Thurre excuse quelques citoyens et rappelle l'ordre du jour.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

Lecture et approbation

Le Secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 25 novembre 2021.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2021 de la bourgeoisie

Lecture et commentaires

Le président Thurre apporte quelques commentaires sur les comptes 2021 de la bourgeoisie.

Aucune question n'émane de l'assemblée.

Les comptes 2021 de la bourgeoisie bouclent avec une perte de Fr. 66'468.85 et une fortune de Fr. 982'636.68.

Rapport du réviseur des comptes

M. Daniel Murisier de la Fiduciaire Dini & Associés SA lit les conclusions de leur rapport de révision qui recommandent l'approbation des comptes.

Approbation

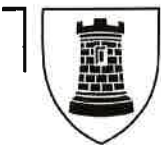
L'assemblée bourgeoisiale approuve les comptes 2021 à l'unanimité.

3. Divers

M. Damien Luisier, constituant, informe que la nouvelle constitution valaisanne pourrait voir l'obligation d'élire des conseils bourgeoisiaux séparés du conseil municipal.

Un bourgeois félicite le conseil bourgeoisial pour le travail accompli.

Un autre citoyen indique que l'état des vestiaires du terrain de football n'est pas digne d'une équipe de 2^{ème} ligue. Il lui est répondu que ce dossier est une priorité de cet été et que le FC Saillon est intégré dans la réflexion. Des travaux seront réalisés aussi vite que possible toujours en tenant compte que cette zone pourrait changer d'affectation.



Il est également demandé au conseil bourgeoisial une exploitation du chalet de Scinloz. Il lui est répondu que le bâtiment est « sauvé » afin de le conserver mais sa mise aux normes est trop onéreuse pour une exploitation.

Un autre bourgeois demande à ce que le four à chaux qui a été mis en valeur soit entretenu plus régulièrement. Le vice-président Tramaux répond qu'avec la reprise des activités post-covid, les employés des travaux publics sont très sollicités. Cette activité n'a pas pu être mise en priorité.

Ce même citoyen indique que la fouille créée à la place des Marbriers n'a pas été refermée ni entretenue. Tout en rappelant que la fouille n'a pas été faite par la bourgeoisie, la réponse est que ce dossier de réaménagement de cette place est en coordination avec la rénovation de la route de la Sarvaz.

Sur demande d'un bourgeois il est indiqué que les ayants-droits pour l'utilisation de la route de Scinloz sont les propriétaires de vignes. Il est toutefois possible de l'emprunter sur autorisation spécifique de la commune.

La parole n'étant plus demandée, le président adresse ses remerciements aux bourgeois présents et lève l'assemblée.
Il est 19h20.

Certifié exact

Le Président
Charles-Henri Thurre



BOURGEOISIE DE SAILLON



Le Secrétaire
Boris Clerc

